

### ■ Une assurance responsabilité civile

Couvrant vos terres agricoles, vos parcelles isolées de bois et vos surfaces en eau. **L'assurance Responsabilité Civile est essentielle pour tout propriétaire** car chacun est responsable de son bien.

### ■ Un site internet [www.propriete-rurale71.com](http://www.propriete-rurale71.com)

Sur lequel vous trouverez toutes les informations concernant notre action **avec la possibilité de nous poser des questions.**

### ■ Un numéro de téléphone avec répondeur, le 06.65.40.57.84

Sur lequel vous pourrez nous laisser également vos questions.

### ■ Une première consultation juridique gratuite

Après avoir consulté nos experts et sur recommandation de ceux-ci, vous avez la possibilité d'en bénéficier auprès de notre avocat Maître Caroline Andrieu Ordner.

### ■ Un accompagnement juridique par notre fédération nationale

### ■ Un Flash Info

Envoyé aussi souvent que nécessaire (12 envois en 2021). **Votre adresse mail nous est indispensable.**

### ■ Une cotisation déductible des revenus fonciers